

le

Pennois

N° 287 | MARS | 2024

@VILLELESPENNESMIRABEAU

#PENNESMIRABEAU

WWW.TWITTER.COM/PENNES_MIRABEAU

WWW.FACEBOOK.COM/LESPENNES

WWW.PENNES-MIRABEAU.ORG

PATRIMOINE

Renaissance de l'Église Saint-Blaise

SOS Médecins
(plateforme générale)
3624 (0.12€/min.)

SAMU
15

Urgences médicales de l'hôpital Nord

Pour joindre un service d'urgence de l'hôpital Nord, urgences adultes, urgences enfants, urgences gynécologiques, urgences ophtalmologiques,

un seul numéro
04 91 96 44 44

Urgence dentaire

Les dimanches et jours fériés, trouvez le dentiste de garde près de chez vous au : 0 892 566 766

Médecins de garde

Depuis le 1^{er} janvier 2021, il n'y a plus de médecins de garde les samedis, dimanches et jours fériés. Il vous est donc conseillé de vous rendre à

La permanence médicale des Pennes-Mirabeau ouverte 7j/7 de 9h à 22h

166, avenue de Plan de Campagne

04 65 29 03 90

Autres permanences médicales ouvertes 7j/7 de 9h à 22h

Centre Médical de Vitrolles
32, avenue Padovani
13127 Vitrolles
09 58 15 22 47

Centre Médical GMédec
930, avenue d'Arménie
Centre commercial La Plaine
13120 Gardanne
04 42 50 60 15

Pharmacie de garde

Les dimanches et jours fériés, trouvez la pharmacie de garde près de chez vous (recherche par code postal) grâce au «RésoGardes»

www.3237.fr
ou par téléphone
3237
(accessible 24h/24h)

La pharmacie de Plan de Campagne est ouverte tous les dimanches de 9h à 13h

CC Barnéoud
Les Pennes-Mirabeau
04 42 02 64 16

Don du sang

15h - 19h30

MARDI 5 MARS
Salle Tino Rossi, Les Pennes

MARDI 9 AVRIL
Salle du Conseil municipal, Hôtel de Ville,
Les Cadeneaux

Contact : 13170adsb@gmail.com

Urgences

Police municipale

04 91 67 17 17

Police nationale

04 84 35 39 20

Commissariat de Vitrolles

04 42 10 88 20

Pompiers

04 42 15 53 85

Ambulances

Bleu marine Ambulances

04 42 90 99 99

Ambulances Horizon

04 91 09 97 29

Ambulances Vitrolles

04 42 78 78 48

Ambulances Inter Urgence

04 91 65 11 11

Clinique vétérinaire

La clinique vétérinaire Mirabeau est ouverte le samedi de 8h à 19h.

1234, quartier du Tunnel,
D113, Les Pennes-Mirabeau

04 42 02 57 00

Pour les nuits et le dimanche, contacter le 08 99 700 425



SOMMAIRE

Édito | page 3

Ça s'est passé | pages 4/5

Vie locale | pages 6/7

Dans ma ville | pages 8/9

Société | page 10

Sport | page 11

À la Une | pages 12/13

Jeunesse | pages 14/15

Écologie | pages 16/17

Sortir | pages 18/21

Opinions | page 22

Pratique | page 23

«Le Pennois»

Reproduction partielle ou totale, autorisée avec mention de l'origine.

Direction de la publication Michel Amiel.

Rédaction Jean-Jacques Adjedj, Célia Netter, Axelle Cecchi.

Maquette, mise en page, graphisme Flavie de Saporta.

Photos Ludovic D. Rodriguez-Pascal.

Suivi distribution Service communication.

Contact rédaction communication@vlpn.com

Impression Imprimerie Print Concept, Traverse de la Bourgade,

13400 Aubagne. 04 91 19 12 10

Tirage à 9 000 exemplaires distribués aux particuliers et aux entreprises de la commune.

Dépôt légal mai 2005.





Nous sommes en mars, mais comme vous pouvez le constater, ce numéro du *Pennois* n'est que le deuxième de l'année. En effet, nous avons pris la décision de réduire le nombre de parutions de votre magazine afin de passer de dix à huit numéros par an. Un choix que nous n'avons pas pris de gaité de cœur tant je connais votre attachement à ce journal. D'autres villes autour de nous sont déjà allées plus loin passant à six numéros par an ; de même, le conseil départemental a réduit les parutions du journal *Accents* qui, de mensuel est devenu bimestriel.

Cette décision est tout d'abord économique. Avec ses dix numéros annuels, *Le Pennois* représentait à lui tout seul plus des deux tiers du budget du service Communication. Une évolution liée à la forte hausse du coût du papier et à l'augmentation régulière des tarifs postaux pour l'envoi du magazine aux abonnés. Autre élément dans notre prise de décision : la dimension écologique avec une équation simple : moins de parutions = moins de papier !

Pour autant –et c'est le plus important–, vous ne serez pas moins informés de l'actualité des Pennes-Mirabeau. La page Facebook de la Ville, qui a dépassé les 13000 abonnés, continuera de vous apporter chaque jour, au moins une information concernant votre vie dans la commune ; par ailleurs, la page Instagram va continuer de se développer pour également vous informer.

Cependant, je suis conscient que beaucoup de personnes sont allergiques aux réseaux sociaux –je les comprends–, c'est pourquoi nous avons lancé en avril 2022 une application mobile, très simple d'utilisation, vous guidant vers le site internet de la Ville qui est

exhaustif en termes d'informations à destination de toutes les générations de Pennois. Preuve de l'engouement pour cette application, celle-ci approche les 3500 abonnés. Bien sûr, celle-ci a un coût, mais il n'a rien à voir avec l'impression d'un magazine.

Comme toujours, je souhaite être clair avec vous : cette décision de réduction du nombre de numéros du *Pennois* ne préfigure absolument pas la disparition prochaine de votre magazine. Selon moi, même réduite quantitativement, la presse papier doit continuer d'exister. Elle accentue le plaisir de lecture dans son sens le plus originel, car il est bien plus agréable de tenir un magazine entre ses mains qu'un smartphone, de feuilleter des pages plutôt que de *scroller* ! Bref, de prendre son temps pour s'arrêter sur des sujets de fond et lire des articles plus détaillés que dans la presse numérique. C'est d'ailleurs le cas dans ce numéro 287 où vous allez pouvoir en savoir plus sur le chantier de rénovation de l'église Saint-Blaise qui débute ou encore sur la démarche entreprise par le Conseil municipal des minots autour de la question du harcèlement. Un sujet qui est enfin abordé au grand jour. C'est une bonne chose car nombre de personnes autour de nous en sont victimes ou l'ont été sans jamais le dire. Et pourtant, il s'agit d'une violence qui détruit profondément si l'on demeure seul face à ce fléau. Car le harcèlement ne s'arrête pas si on n'en parle pas...

Michel Amiel
Maire des Pennes-Mirabeau



Gâteaux des Rois · 10 et 11 janvier · Foyers restaurants et restaurants scolaires



Cérémonie des vœux du Maire à la population



«L'Homme de paille» · 27 janvier · Auditorium de l'Idéethèque



Remise des cartes 2024 aux «Nourrisseurs de chats libres» · 1^{er} février · Hôtel de ville



Conférence «Sport santé nutrition» · 25 janvier Auditorium



Heure du conte · 7 février · Idéethèque



«La Pastorale Maurel» 14 janvier · Jas'Rod



Inauguration de la crèche Pallières · 14 février



Concert-lecture «Soupçons de jazz sur un lit de mots» 8 février · Auditorium de l'Idéethèque



11 janvier · Salle Tino Rossi



Soirées caritatives des associations Agir et Cantaren · 17 et 18 février · Salle Tino Rossi



Spectacle «Circus» · 14 février · Salle Tino Rossi



Conférence Pink Floyd · 19 janvier · Idéethèque



«Lecture par Nature» · du 23 janvier au 17 février
Idéethèque



Ciné livre jeunesse · 7 février · Idéethèque



Vœux au monde économique
26 janvier · Hôtel de ville



«VRendredi» · 19 janvier · ID Geek



Tournoi de contrée · 24 et 31 janvier · Foyer des Cadeneaux



Week-end jeux · 20 et 21 janvier · Idéethèque

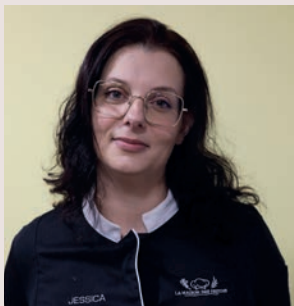


Pressing

Depuis le 4 janvier, Laetitia Pietrotti est la nouvelle propriétaire du pressing de la Renardière, le seul sur la commune en activité depuis plus de 40 ans. Après avoir travaillé 25 ans dans le domaine maritime, cette Pennoise a souhaité ouvrir son propre commerce: «*C'est simplement en portant ma couette au pressing que je suis tombée sur l'annonce de la mise en vente de ce magasin. Ça m'a tout de suite tentée !*», raconte-t-elle.

Lavage, repassage, teinture, remise en état..., les clients trouvent ici l'ensemble des prestations d'entretien du linge, tous textiles confondus. «*Je propose aussi un service de ramassage et de livraison pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer*», précise Laetitia Pietrotti qui s'épanouit dans cette reconversion. «*Chaque jour offre un nouveau challenge, d'autant que j'aime particulièrement rendre service aux gens qui me le... rendent bien !*», sourit-elle.

Pressing de la Renardière
12 chemin de la Pourranque
Tél. 04 42 02 52 71
Facebook : Le pressing des Pennes



Service traiteur

Un nouveau service traiteur a ouvert en juillet 2023 aux Pennes-Mirabeau : La Maison des Festins. Sa gérante, Jessica Munoz, a toujours travaillé dans le domaine de l'évènementiel. Particulièrement exigeante sur la qualité de ses produits, celle-ci propose une cuisine traditionnelle française mais surtout méditerranéenne. «*Nous cuisinons "maison" avec des produits de saison*», précise-t-elle. Travaillant en cuisine avec son conjoint, ancien chef boulanger-pâtissier dans un établissement renommé du quartier de Saint-Victor à Marseille, elle propose ses services sur toute la région à destination des particuliers et des professionnels.

La Maison des Festins
Tél. 06 95 65 41 15
www.lamaisondesfestins.fr



CANTINE, GARDERIE, ALSH

Pensez aux inscriptions !

En vue de la rentrée scolaire 2024-2025, le Portail famille enregistre les inscriptions aux services municipaux de cantine, garderie et centre aéré du mercredi, entre le 8 avril et le 7 juin.

La rentrée scolaire 2024-2025 se prépare dès maintenant pour le service Éducation de la Ville qui a déjà enregistré les demandes d'inscription à l'école (pour les élèves entrant en Petite section maternelle, CP, et pour les nouveaux arrivants de tous les niveaux). Après cette première étape validée, les familles vont pouvoir maintenant procéder aux inscriptions aux services de la restauration scolaire, du périscolaire (à savoir l'accueil des enfants avant et après l'école), ainsi qu'en centre aéré du mercredi. Pour cela, vous devez vous

connecter à votre espace personnel sur le Portail Famille de la mairie, entre le lundi 8 avril et le vendredi 7 juin. Puis dans un second temps, vous pourrez réserver en ligne les jours et créneaux où vous souhaitez que votre enfant bénéficie de ces services.

À noter : les réservations en centre aéré pour les périodes de vacances scolaires s'effectueront ultérieurement en fonction d'un calendrier qui sera disponible à chaque échéance sur votre Portail Famille.

PARENTALITÉ



Nouvelle adresse pour l'École des parents

Désormais, les permanences gratuites de l'École des parents se déroulent dans les locaux de l'Espace France Services, à La Gavotte.

Grandir, c'est franchir de multiples étapes à l'école, en famille... et cela ne va pas forcément de soi. Un enfant ou un adolescent peut être amené à traverser certaines difficultés sur le plan scolaire ou personnel et les parents peuvent se sentir démunis. Pour pallier ces difficultés, l'École des parents d'Aix-en-Provence, issue d'un réseau national associatif, vient régulièrement en aide aux familles des Pennes-Mirabeau en proposant des permanences **gratuites** assurées par une psychologue. Précédemment organisées rue Jean Aicard, ces séances se déroulent désormais dans les locaux de l'Espace France Services (impasse Merlusse, parc Saint-Georges), dans un environnement plus chaleureux et convivial.

Parents, enfants et adolescents peuvent aborder des situations de vie compliquées incluant une scolarité troublée (décrochage, harcèlement...) ou des sujets préoccupants tels que conflits familiaux, ruptures, recompositions familiales, maladies, deuils, afin de trouver des issues sereines et apaisées.

Les permanences se déroulent le mardi après-midi, les semaines impaires et le mercredi matin, les semaines paires.

Prise de rendez-vous : 04 42 59 64 53.

Des psychologues sont également à votre écoute, de manière anonyme et gratuite, du lundi au samedi de 10h à 21h au 0 805 382 300 (numéro vert).



SÉNIORS

Inscriptions au colis de Noël

Le CCAS enregistre les inscriptions au colis de Noël 2024 du 1^{er} mars au 30 septembre.

Comme chaque année, le Centre Communal d'Action Sociale des Pennes-Mirabeau (CCAS) attribuera en 2024, un colis de Noël aux seniors de 67 ans et plus à condition qu'ils résident sur la commune.

Le CCAS invite donc toutes les personnes fêtant leur 67^e anniversaire cette année (entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2024), ainsi que toutes les personnes de 67 ans et plus n'ayant pas eu le colis de Noël en 2023, à venir s'inscrire entre le 1^{er} mars et le 30 septembre (aucune demande ne pourra être enregistrée ultérieurement).

Lors de cette inscription, le demandeur devra fournir sa carte d'identité, un justificatif de domicile daté de moins de 3 mois attestant sa

résidence aux Pennes-Mirabeau. Quant aux personnes hébergées, elles devront fournir leur avis d'imposition sur le revenu 2023, un justificatif de moins de 3 mois de la personne hébergeant et une attestation sur l'honneur de cette dernière.

Si entre le jour de votre inscription et celui de la distribution fixée au 14 décembre, vos coordonnées téléphoniques changent, merci d'en avvertir le CCAS.

Renseignements :

CCAS : 8 av. du Général Leclerc

Tél : 04 91 67 17 37 (demander Sandra)

(tous les jours, sauf le mercredi)



DICTÉE DE LA FRANCOPHONIE

Jouons avec les mots !

Retour de la dictée de la francophonie, mercredi 20 mars à l'hôtel de ville.

Comment associer le plaisir des mots et celui de la discipline sportive ? Ce sera la mission cette année de l'association Les Amis des Arts qui organise, fidèle à son habitude, une dictée ouverte à tous dans le cadre de la Semaine de la langue et de la francophonie.

À travers le dispositif «Dis-moi dix mots» et ses dix vocables choisis par les partenaires d'Opale (réseau francophone des organismes de politique et d'aménagement linguistiques) à découvrir dans la dictée, chaque participant pourra s'essayer au sans-faute dans le domaine du sport. Ce thème

a naturellement été retenu dans le contexte des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris.

En cherchant ou en hésitant sur un mot de la dictée, jeunes et moins jeunes auront le plaisir du jeu et de la (re)découverte de la langue française dont la richesse n'en finit jamais de nous surprendre.

Mercredi 20 mars à 14h, à l'hôtel de ville
Manifestation gratuite.

Inscriptions auprès des Amis des Arts
au 06 87 62 49 79



Commémoration du 19 mars 1962

En souvenir de la signature des accords d'Evian entre la France et les représentants du gouvernement provisoire algérien il y a 62 ans, on commémore chaque année l'entrée en vigueur du cessez-le-feu à la date anniversaire du 19 mars. Ainsi, à l'occasion de la «Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc», deux rassemblements sont prévus sur la commune le mardi 19 mars :

- à 17h30, au cimetière des Cadeneaux ;
- à 18h, square du 19 mars 1962 (à proximité du parking Tino Rossi).



Merci pour vos dons !

En 2023, les Pennois se sont montrés généreux lors des collectes organisées au profit des deux événements nationaux phares qui concernent la santé. Organisée les 7 et 8 octobre derniers, l'action coordonnée autour d'Octobre Rose a permis à l'association *T'Hâtez-vous !* de récolter 43 12,70€, somme reversée à l'Institut Paoli-Calmettes pour financer l'innovation médicale en cancérologie mammaire. D'autre part, les 11839€ récoltés lors du Téléthon des 8 et 9 décembre, grâce à la contribution des écoles, associations, et des Pennois, alimenteront les fonds destinés à la recherche au profit des maladies génétiques rares mais aussi plus largement à d'autres pathologies. Encore merci !



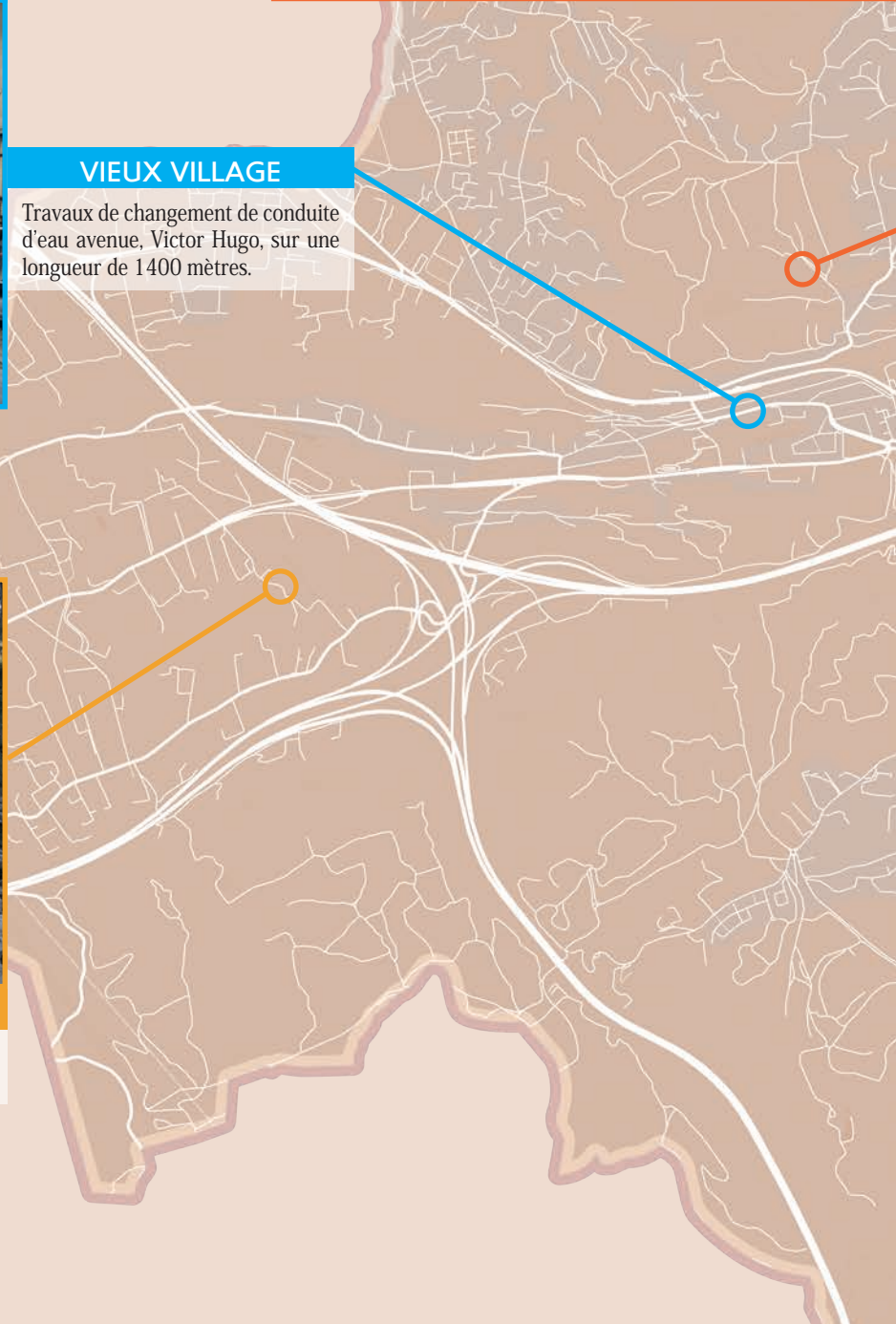
VIEUX VILLAGE

Travaux de changement de conduite d'eau avenue, Victor Hugo, sur une longueur de 1400 mètres.



PLAN DES PENNES

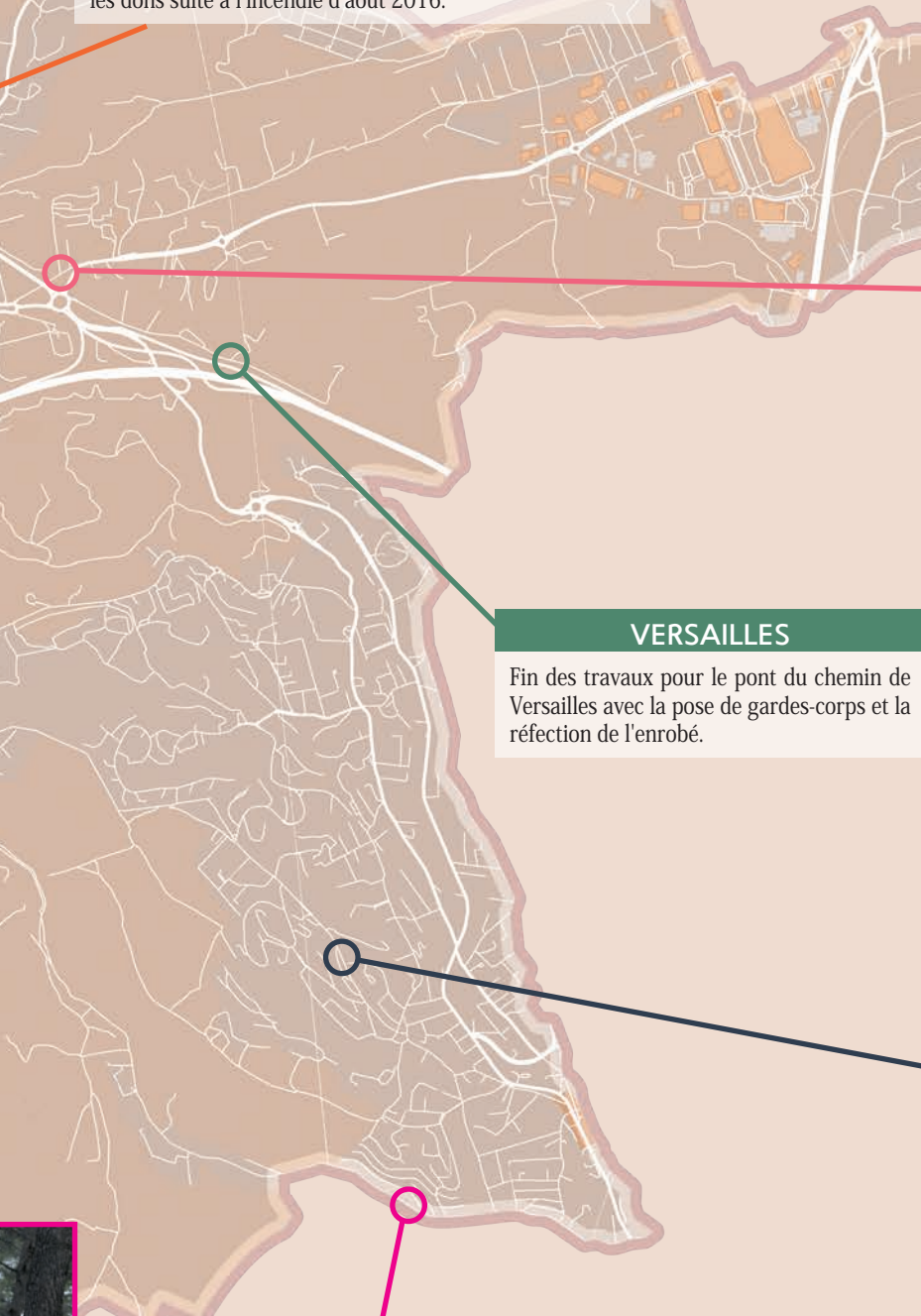
Travaux de réfection de la chaussée, boulevard de la Cabassette.





PARC VICTOR MELLAN

Création d'un panneau à l'entrée du parc, réalisé par l'association pennoise APPCF (Association pour la Protection des Pistes et Chemins Forestiers) et financé par les dons suite à l'incendie d'août 2016.



VERSAILLES

Fin des travaux pour le pont du chemin de Versailles avec la pose de garde-corps et la réfection de l'enrobé.

LA GAVOTTE

Opération *relooking* pour le transformateur électrique situé boulevard Marius Brémond à l'occasion d'un chantier jeunes organisé grâce à un partenariat entre la mairie, Enedis et l'ADDAP 13 (Association Départementale pour le Développement des Actions de Prévention des Bouches-du-Rhône).

DANS MA VILLE...



LES GIRAUDETS

Suite aux travaux de remplacement d'un tronçon de canalisation menés par la société du Canal de Provence, un nouvel enrobé a été réalisé au niveau de l'avenue de Plan de Campagne.



LES AMANDIERS

Reprise complète du ralentisseur chemin du Jas de Rhodes.



ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Le vote par procuration simplifié

À l'occasion des élections européennes, la télé-procédure qui permet le vote par procuration est simplifiée.

Dimanche 9 juin 2024, tout citoyen âgé d'au moins 18 ans et inscrit sur les listes électorales, pourra voter lors des élections européennes. Cette élection organisée au suffrage universel direct permettra d'élire les 81 députés qui représenteront les citoyens français au Parlement européen.

À l'occasion de ce scrutin, la télé-procédure permettant le vote par procuration sera totalement dématérialisée (maprocuration.gouv.fr). Auparavant, après la démarche d'enregistrement en ligne, la preuve de l'identité de l'électeur devait être réalisée en commissariat de police où il était alors nécessaire de se présenter en personne. Lors des prochaines élections européennes, l'électeur pourra donc attester de son identité en ligne à l'aide d'un moyen d'identification électronique fiable et certifié, via le service France identité : france-identite.gouv.fr. La procuration sera

alors établie par le ministère de l'Intérieur qui la transmettra directement à la mairie.

Un autre changement concerne spécifiquement les électeurs pennois dont certains seront amenés à voter dans un nouveau bureau. Ainsi, ceux du bureau n°2 situé à la mairie annexe de La Gavotte devront se rendre au groupe scolaire Claudie Haigneré (8 chemin de Val sec), et ceux du bureau n°3 de l'école primaire des Cadeneaux voteront au Foyer des Cadeneaux (13 rue Jean Aicard).

Dès à présent, vous pouvez vérifier votre inscription sur les listes électorales et votre bureau de vote ici :



ACCESSIBILITÉ

Une aide pour la mise en conformité des ERP

Le Fonds Territorial d'Accessibilité aide les TPE et PME au financement de la mise en conformité de leurs ERP (Établissement Recevant du Public).

Depuis novembre, l'État accélère le processus de mise en conformité des Établissements Recevant du Public, en matière d'accessibilité. Ainsi, les ERP privés de 5^e catégorie sont accompagnés dans le financement des travaux nécessaires. Doté d'une enveloppe de 300 millions d'euros à déployer sur cinq ans, le Fonds Territorial d'Accessibilité (FTA) soutient, sous certaines conditions, les TPE et PME tels que magasins de vente (alimentaire, vestimentaire, bricolage...), restaurants ou débits de boisson, hôtels ou pensions de famille, établissements bancaires.

De l'évaluation des travaux jusqu'à leur exécution, les différentes étapes de la mise en accessibilité peuvent être éligibles à l'obtention d'un financement par l'État, soit 50% des dépenses engagées pour les équipements et travaux de mise en accessibilité (montant maximum de l'aide : 20 000€), et 50% des dépenses engagées pour le diagnostic des conditions d'accessibilité

et l'assistance à maîtrise d'ouvrage (montant maximum de l'aide : 500€). «*Nous conseillons aux professionnels concernés de déposer un dossier dès que possible*», conclut Joëlle Baltz, adjointe au maire déléguée à la Cohésion sociale et au Handicap, et Gérard Valat, conseiller municipal, délégué au Handicap.

Un dossier doit être déposé avec les pièces justificatives sur la plateforme de l'Agence de services et de paiement :



Si une autorisation de construire, aménager et modifier un ERP est nécessaire, il faudra au préalable la télécharger ici :



OLYMPIADES PENNOISES

Prolongation des inscriptions !

Bonne nouvelle, vous pouvez vous inscrire jusqu'au 29 mars aux Olympiades Pennoises qui se dérouleront du 31 mai au 2 juin au complexe Jean Roure.



Qui peut participer ?

Tout le monde peut s'inscrire, quel que soit son âge ou son profil. Les personnes handicapées peuvent bien sûr prendre part à la compétition au même titre que les valides (pour équilibrer les probabilités de victoire, un handicap sportif sera attribué dans le même temps à une personne valide de l'équipe adverse).

Comment constituer son équipe ?

1. Chaque équipe doit comporter entre 10 à 12 participants par jour. Elle est constituée de la façon suivante :

- 2 enfants entre 6 et 10 ans
- 2 adolescents entre 11 et 17 ans
- 6 adultes de 18 à 65 ans
- 2 seniors de 65 ans et plus

2. Téléchargez le dossier d'inscription sur www.pennes-mirabeau.org. Une fois le dossier complété, le déposer à l'accueil de l'hôtel de ville AVANT LE 29 MARS.

Comment s'effectue la sélection ?

Les 20 premières équipes à candidater avec un dossier COMPLET seront retenues pour participer aux Olympiades.

Quelles sont les récompenses ?

Chaque participant se verra remettre un tee-shirt souvenir «Olympiades Pennoises». D'autres lots seront également offerts. Chaque participant des trois équipes finalistes remporteront une place pour les JO 2024 (match de football masculin au stade Vélodrome).

Des difficultés pour composer votre équipe ?

Vous n'avez pas le nombre requis de participants ? Vous ne trouvez pas les personnes dans les tranches d'âge imposées ? Vous avez du mal à remplir le dossier d'inscription ? Pour toute question concernant les Olympiades Pennoises, n'hésitez pas à contacter le Service des Sports au 04 91 67 16 73 ou 06 99 05 84 88.

CHALLENGE JEAN ROURE

Un rendez-vous sport et nature

L'édition 2024 du Challenge Jean Roure aura lieu le 31 mars au Parc Jean Giono. Une épreuve sportive ouverte à tous.



Depuis sa première édition, le Challenge Jean Roure organisé par l'Amicale des Pennes-Mirabeau ne cesse d'évoluer et attire toujours plus de passionnés de sport et de nature. D'autant que cette année encore, les coureurs, traileurs et marcheurs s'élanceront du Parc Jean Giono et emprunteront plusieurs parcours allant de 7 à près de 24 km et alliant environnement urbain et pleine nature. «*Les collines des Pennes-Mirabeau offriront aux concurrents un terrain ludique et de magnifiques points de vue*», précise-t-on du côté des organisateurs.

Pour tous les publics

Les participants ne sont pas obligés d'être licenciés. Ils doivent en revanche présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition.

Les adultes ne seront pas les seuls à se lancer sur ces sentiers : deux petits parcours seront entièrement dédiés aux jeunes âgés de 10 à 15 ans.

2024 sera une année charnière pour le Challenge Jean Roure. Les organisateurs espèrent en effet que celle-ci confirmera la labellisation FFA (Fédération Française d'Athlétisme) faisant de l'édition 2025 une épreuve qualificative au Championnat de France de Trail, donnant ainsi une envergure nationale à cette course.

Renseignements :

06 46 47 07 01 ou 06 35 34 74 08,
www.amicaledespennesmirabeau.fr/challenge-jean-roure.

Inscriptions sur :

www.courirenfance.com

Renaissance de

En ce mois de mars, les travaux très attendus de rénovation de l'église Saint-Blaise débutent. Ils devraient s'étaler sur deux ans. Objectif : remettre ce superbe édifice dans son état d'origine et par conséquent lui redonner sa splendeur d'antan.



Après le moulin de Pallières, au tour de l'église Saint-Blaise, autre monument emblématique du vieux village, de retrouver un second souffle. En effet, fermé depuis 2018 pour cause de fissures préoccupantes, cet édifice va être rénové à compter de ce mois de mars. Et pour ce chantier, la Ville a fait appel à des experts comme Juliette Lutz, architecte du patrimoine, qui avait d'ailleurs travaillé sur la rénovation du moulin.

Déterminer les causes des désordres

Ce projet a mis du temps à débuter car ce chantier n'est pas banal. Historiquement, la construction de l'église Saint-Blaise, qui a subi plusieurs transformations avant d'être achevée en 1872 (cf. encadré ci-dessous), est posée sur un front rocheux. «Pour pouvoir entreprendre cette rénovation, il a fallu déterminer en amont les causes des désordres afin de s'assurer que cet édifice ne se dégrade plus dans le futur», explique Julia Cailac, architecte, responsable du Patrimoine bâti et pilote de ce projet de réhabilitation.

Plusieurs causes ont ainsi pu être déterminées : les travaux de création de la rue de la République ainsi que le séisme de Lambesc survenu en 1909 auraient fragilisé la structure. Autre problème : la pluie. «*La nature du sol au pied du bâtiment, faisant stagner l'eau, fragilise ses fondations*», précise Julia Cailac. Par ailleurs, les études ont montré que les travaux de recouvrement des enduits intérieurs, menés dans les années 80, afin de consolider l'église, ont été contre-productifs. «*Les matériaux utilisés se sont révélés inadaptés. Ces enduits se désagrègent, sans compter la formation de salpêtre qui présente des risques pour la santé.*»

Tradition et modernité

C'est pourquoi, comme l'indique Michel Amiel, «*l'objectif est de remettre l'église dans son état d'origine, telle qu'elle était au XIX^e siècle, pour des raisons patrimoniales évidentes mais aussi parce que nous savons désormais qu'il s'agit de la seule solution pour que cet édifice remarquable tienne debout!*».

Quelle histoire!

Comme beaucoup de monuments religieux ayant traversé le temps, l'église Saint-Blaise a connu de nombreuses évolutions au cours des siècles. Elle a été ainsi reconstruite à l'emplacement d'une église primitive datant de 1070, qui reposait elle-même sur les vestiges d'un ancien temple païen. Celui-ci était dédié, selon les archéologues de l'époque, à la Déesse Cybèle dont le culte était en vigueur sur la commune dans l'Antiquité.

La première pierre de l'église que l'on connaît aujourd'hui, fut posée le 13 juin 1869. Le projet fut alors confié à l'architecte marseillais Joseph Huot et au maître-maçon Badino des Pennes-Mirabeau. Les travaux furent interrompus par la guerre de 1870 et sa construction ne s'acheva qu'en 1872, pour les fêtes de Pâques, où l'église fut consacrée sous le vocable de «Saint-Blaise». Son style s'inspire des monuments grecs et romains : le portail d'entrée est encadré de colonnes à chapiteaux corinthiens, d'inspiration antique, à l'instar des fenêtres en triplet qui le surmontent, symbole de la Trinité dans l'architecture médiévale. Quant à l'intérieur, il se rattache au style néo-roman : nef en croix latine, voûtes d'arêtes, les trois travées étant délimitées par des arcs en plein cintre.

Enfin, au fil des années, l'église s'est enrichie de nombre œuvres d'arts comme son maître-autel en pierre, réalisé en 1872 par le sculpteur marseillais Gaultier, des tableaux datant de la fin du XIX^e siècle ou encore une œuvre remarquable, à savoir la sculpture en marbre représentant Sainte-Anne, ayant sur ses genoux la Vierge Marie, tenant elle-même l'Enfant Jésus dans ses bras. Cette création, datée de 1476, est attribuée à Francesco Laurana, artiste de la Renaissance.

Source : *Le temps retrouvé*, de Robert Cayol.



L'église Saint-Blaise



Les travaux seront donc réalisés avec les matériaux adaptés et le savoir-faire d'«ouvriers compagnons» pour un chantier qui sera réalisé en deux temps. Tout commencera par l'extérieur et concernera l'étanchéité du bâtiment : la toiture sera entièrement refaite avec une pose traditionnelle et les évacuations d'eau seront particulièrement travaillées afin d'éviter que des flaques ne stagnent au pied de l'église. *«Puis, il faudra laisser le temps au bâtiment de sécher avant d'entreprendre les travaux à l'intérieur qui concerneront en premier lieu les fissures puis le sol qui sera entièrement remis en état»*, expose Julia Cailac.

De l'extérieur à l'intérieur

Il est également prévu de restaurer le clocher et son campanile typiquement provençal. *«Toutes ces interventions se feront en association avec les Bâtiments de France qui, grâce à leur expertise, veilleront à une restauration parfaite»*. En ce sens, les enduits intérieurs seront refaits à la chaux, matériau utilisé depuis des millénaires

pour ses qualités en termes de durabilité.

Un autre défi est de faire renaître les fresques murales de l'époque : *«On peut les deviner sous la couche de peinture qui s'effrite ; l'objectif est qu'elles retrouvent leur lustre du temps passé.»* Par ailleurs, l'église Saint-Blaise regorge de nombreuses richesses patrimoniales qui seront également réhabilitées : vitraux, tableaux, sculptures. L'orgue, enfin, sera également mis en valeur grâce à l'intervention d'un facteur d'orgues.

Pour autant, ce chantier apportera son lot de modernité notamment par le remplacement du système de chauffage et d'éclairage, mais surtout pour intégrer les normes réglementaires de sécurité et d'accessibilité. *«L'église va être raccordée à des panneaux photovoltaïques pour bénéficier d'une production électrique sur un réseau déjà existant, ancrant ainsi cette réhabilitation dans une démarche durable»*, ajoute Julia Cailac. *«C'est vraiment un très beau projet, alliant tradition et modernité. Et le résultat sera à la hauteur de l'attente des Pennois»*, conclut Michel Amiel.



Appel aux Pennois

La Ville est à la recherche de photos prises avant les années 80 sur lesquelles seraient visibles les fresques murales situées à l'intérieur de l'église, mais actuellement recouvertes par de la peinture, comme vous pouvez le voir sur les clichés ci-contre.

Si vous êtes en possession de ce type de photos, merci de contacter la mairie par mail : julia.cailac@vlpm.com en mettant en objet «Photos église Saint-Blaise». Vos clichés ne feront l'objet d'aucune publication publique et serviront uniquement à la restauration des peintures originales.

Merci par avance de votre collaboration.



Rendez-vous le 11 avril

Vous souhaitez en savoir plus sur les travaux de rénovation de l'église Saint-Blaise? Une rencontre publique est organisée le jeudi 11 avril à 18h30 à l'hôtel de ville.

Elle se déroulera en présence de Michel Amiel, Julia Cailac (responsable du Patrimoine bâti et pilote du projet) et de Juliette Lutz (architecte du patrimoine).



« *Tous ensemble
contre le harcèlement* »

Les Minots s'engagent contre le harcèlement

Le Conseil Municipal des Minots réalise une campagne de sensibilisation contre le harcèlement. Un projet en lien avec un axe fort de la politique de prévention de la commune.

Le Conseil Municipal des Minots (CMM) lance un nouveau projet de sa mandature, à savoir une campagne de sensibilisation contre le harcèlement. Les 26 jeunes élus pennois se sont emparés de ce sujet qui demeure tristement d'actualité et qui concernerait un élève sur cinq en France. «*En réalisant cette campagne, les jeunes du Conseil Municipal des Minots ont pu s'exprimer sur un fléau dont ils peuvent malheureusement être eux-mêmes victimes. Il était donc essentiel qu'ils prennent la parole!*», déclare Jean-Philippe Musso, adjoint au maire délégué à la Démocratie participative.

Un projet citoyen

Lors des réunions du CMM entre décembre et janvier, les jeunes élus ont travaillé sur des slogans et des mises en scène afin de créer des affiches, avec l'aide technique du service Communication de la Mairie. Plusieurs thèmes ont pu être abordés : la violence gratuite, les discriminations physiques, la notion de consentement, le cyberharcèlement, l'indifférence...

«*Le harcèlement peut toucher tout le monde, sans exception!*», répète Manaé qui a souhaité se présenter au CMM pour «*justement être à l'écoute des autres et apporter son soutien à ceux qui ne se sentent pas... soutenus.*» À l'issue de cette campagne, les Minots espèrent avoir participé au changement et à une prise de conscience : «*En plus d'aider ceux qui sont harcelés, nous souhaitons que ces affiches parlent aussi à de potentiels harceleurs. Il est temps qu'ils comprennent que leur comportement peut avoir de graves conséquences*», souligne Lola. Le CMM s'est par ailleurs associé au Conseil Municipal des Enfants de Septèmes-les-Vallons pour enregistrer la chanson «*L'effet de masse*» de Maëlle. Celle-ci devrait être diffusée sur les réseaux sociaux dans les prochains mois. Une action plus que symbolique qui illustre parfaitement un de leurs slogans : «*Tous ensemble contre le harcèlement.*»

Les affiches du Conseil Municipal des Minots sont visibles sur le site de la Ville : www.pennes-mirabeau.org

Agir!

Si un enfant subit de façon répétée des violences verbales et/ou morales, des violences physiques, des vols, il est victime de harcèlement. Si ces attaques se prolongent sur les réseaux sociaux ou via des SMS, on parle alors de cyberharcèlement.

Comment agir concrètement?

- Identifier le harcèlement
- Encourager la victime à se tourner vers des personnes de confiance
- Alerter si vous êtes témoin de faits de harcèlement
- Contacter le numéro national d'écoute : **3018**.
Numéro gratuit et anonyme accessible 7j/7, de 9h00 à 23h00.

La Ville s'engage!

Cette année, notre commune proposera des conférences grand public autour de la problématique du harcèlement.
Dates à venir sur www.pennes-mirabeau.org

Par ailleurs, la Ville prévoit d'organiser des formations spécifiques pour le personnel encadrant des enfants (animateurs périscolaires, agents de restauration...)

Un mandat prolifique

Avec cette campagne contre le harcèlement, le Conseil Municipal des Minots signe un nouveau projet depuis son élection en décembre 2022.

En effet, ces jeunes élus ont auparavant créé le Bal des Minots, une soirée festive de fin d'année pour les CM2, qui sera renouvelée en juin 2024.

Sensibilisés à la cause environnementale, ils ont également travaillé à la mise en place de trois hôtels à insectes, en partenariat avec l'association pennoise APPCF (Association pour la Protection des Pistes et Chemins Forestiers). Favorisant notamment le développement d'insectes pollinisateurs essentiels à l'environnement, ces hôtels seront placés dans le Parc Victor Mellan afin de stimuler l'écosystème et ainsi participer à la renaissance de cet espace naturel ravagé par l'incendie de 2016. «*C'est incroyable de voir que nos idées deviennent une réalité*», se réjouit Gianni, l'un des jeunes élus. Sa camarade Roxane confirme : «*En tant qu'enfants, nous avons des points de vue et des propositions différentes de celles des adultes. Ça fait plaisir de voir que nous sommes écoutés.*»

Cette première expérience au cœur de la participation citoyenne est donc très positive pour ce premier CMM des Pennes-Mirabeau. Et même si de nouvelles élections sont prévues en fin d'année, ces Minots ont encore des objectifs. Bientôt, ils iront défendre, auprès du conseil départemental, le financement d'un projet concernant l'environnement. En outre, après une visite de l'Assemblée Nationale en octobre 2023, ils devraient, prochainement, se rendre au Sénat, comme Michel Amiel leur en avait fait l'annonce lors de leur élection. La belle aventure citoyenne n'est pas finie!



BIODÉCHETS

Et si vous passiez au compostage ?



Depuis janvier 2024, les collectivités doivent mettre en place, au profit des ménages, des solutions de tri à la source des biodéchets. Parmi elles, la mise à disposition de composteurs par la Métropole Aix-Marseille-Provence s'harmonise, au profit de l'ensemble des habitants du territoire.

Si vous avez pris l'habitude de trier vos emballages en papier, plastique ou verre, vous allez aussi pouvoir opter pour le tri des biodéchets, qu'ils soient alimentaires (restes de repas et issus de leur préparation, produits périmés non-consommés...) ou végétaux (tontes de pelouse, feuilles mortes...). En effet, depuis le 1^{er} janvier, suite à la directive cadre européenne sur les déchets et à la loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire (loi AGECL), la Métropole Aix-Marseille-Provence renforce sa politique de gestion des déchets par une stratégie de tri à la source des biodéchets qui se déploiera progressivement entre 2024 et 2026. L'objectif est de parvenir à faire changer les comportements des professionnels et particuliers, afin de limiter au maximum la part des déchets enfouis ou incinérés. Car actuellement, celle-ci représente encore 20% en moyenne du contenu des ordures ménagères résiduelles de chaque habitant.

Pour cela, deux solutions co-existent ; la première consiste à la mise en place d'une collecte séparée des déchets alimentaires,

expérimentation ayant déjà pu être réalisée dans certains quartiers de Marseille et qui va progressivement se déployer sur le territoire métropolitain. Déjà instaurée depuis 10 ans, la seconde piste consiste à encourager chaque foyer à créer son propre compost, avec une méthode qui diffère selon le type d'habitat individuel (avec ou sans jardin) ou collectif.

Adoptez le bac adéquat !

Pour accompagner les habitants dans cette démarche, les services de la Métropole permettent d'acquérir, moyennant 10 euros, un composteur adapté à leur logement. Si vous habitez une maison individuelle avec jardin, vous pouvez choisir le composteur individuel en bois à poser directement au sol sur terrain plat, à l'abri d'une exposition trop forte au vent et idéalement à l'ombre. Celui-ci recueillera vos déchets de cuisine et de jardin en conservant 50% d'apport de déchets secs et 50% de déchets humides, un contenu qu'il faudra régulièrement aérer pour l'homogénéiser et accélérer le

développement du compost.

Si vous habitez en appartement ou maison de village, place alors au lombricompostage qui s'adapte aux petits espaces avec ses faibles dimensions (30 litres pour une à trois personnes ou 50 litres pour quatre à six personnes). Il permet de dégrader vos restes de cuisine à l'aide de vers (lombrics) à condition d'être installé dans un endroit relativement aéré et exposé, et à une température moyenne oscillant entre 15°C et 25°C. Déchets secs et humides pourront être jetés dans tous ces bacs à condition de respecter certaines règles et d'éviter par exemple, les restes de viande, de poisson, de fromage ou de pain.

Durant le processus de décomposition de votre compost, les micro-organismes et la micro-faune vont transformer les déchets, par la présence d'eau et d'oxygène, en un produit comparable à l'humus des forêts. Ainsi, en adoptant cette pratique, non seulement vous réduisez le volume de vos déchets, limitant ainsi leur impact sur l'environnement, mais vous obtenez un compost gratuit et entièrement naturel pour fertiliser vos plantes et vos sols. Un choix gagnant !



Commander son composteur individuel ou lombricomposteur

Rendez-vous sur le site dechets.ampmetropole.fr ou sur l'application Déchets Aix-Marseille-Provence pour réserver en ligne le composteur de votre choix (tarif : 10 euros) :

- Composteur individuel pour votre jardin (300 l ou 600 l)
- Lombricomposteur pour votre appartement (30 l ou 50 l)
- Composteur collectif pour votre résidence (candidature à effectuer)

Numéro vert (appel gratuit) : 0800 94 94 08



1.



2.



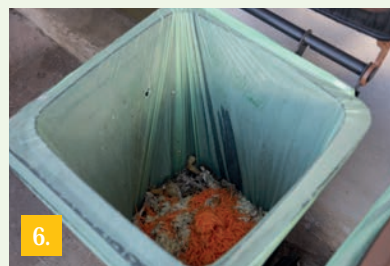
3.



4.



5.



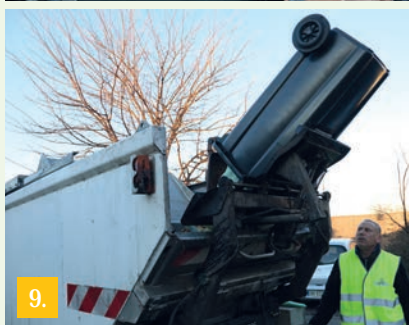
6.



7.



8.



9.

Dans les cantines, on trie déjà !

«Dans les crèches, écoles, centres aérés et foyers-restaurants de la Ville, tout ce qui est organique est dorénavant trié : les restes issus de la chaîne de production aussi bien que les restes des repas», indique Eve Charfe, responsable du service municipal de restauration. En effet, dans notre commune, depuis le mois de janvier, les différents sites de restauration collective ont franchi le pas du tri des biodéchets. Et contrairement aux contraintes de tri qui s'appliquent aux particuliers, tous les restes, même carnés, sont concernés, ce qui facilite cette opération à grande échelle.

Concrètement, sur chaque site, des poubelles de table permettent aux convives, enfants ou seniors, de pouvoir déposer leurs emballages de fromage, serviettes en papier et pots de yaourt de façon à ce que les assiettes ne contiennent plus que les déchets organiques. Dans les cantines, le personnel de restauration ainsi que les animateurs périscolaires accompagnent la démarche, ce qui permet de sensibiliser

les enfants. Ainsi, à chaque repas, les restes rejoignent les épluchures dans un container spécifique, qui, grâce à son système de biofiltre, ne génère aucune odeur.

Une ou deux fois par semaine, c'est l'entreprise pennoise Biovare, située dans la ZA de l'Agavon, qui se charge de collecter l'ensemble des containers des différents sites. C'est elle également qui réalise ensuite l'opération de lombricompostage sur son terrain ou cède éventuellement une partie de sa collecte à un autre prestataire. Sophie Chave, adjointe au maire déléguée à l'Éducation et à la Restauration résume : «*Le tri et la collecte accompagnent nos efforts menés dans la lutte contre le gaspillage alimentaire. Le tri peut également donner lieu à des pesées réalisées avec les enfants afin de mettre en parallèle les données relevées avec celles de l'ADEME : un bon indicateur pour vérifier que nos mesures ont un impact direct sur le contenu des poubelles et plus largement sur la préservation de l'environnement.*»



Le pouvoir du biodéchet !

Le biodéchet est un résidu organique naturel qui provient de la cuisine (restes de repas ou de préparation de repas ou produits périmés non consommés) ou du jardin (tontes de pelouse et fauchage, feuilles mortes, tailles d'arbustes, haies et brindilles ou encore déchets ligneux issus de l'élagage et de l'abattage d'arbres et de haies). Comme les biodéchets sont composés à 80% d'eau, ils se décomposent très rapidement. Les incinérer est naturellement énergivore et les enfouir génère du méthane dont le pouvoir de réchauffement global est 25 fois supérieur à celui du CO₂.

Compostez !

Dans nos poubelles d'ordures ménagères, la proportion de ces déchets compostables représente environ 80 kg annuels par habitant. Grâce au compost, on contribue à la fois au maintien de la fertilité des sols agricoles et des espaces verts au bénéfice de l'environnement, et également à la fertilisation des plantations. Parallèlement, les biodéchets peuvent permettre de créer du biogaz sous différentes formes : combustible pour produire électricité et chaleur, purifié en biométhane et utilisé comme carburant ou injecté dans le réseau de gaz naturel.

VRendredi et Vendredés !

L'ID Geek propose deux nouveautés programmées le vendredi soir, de 20h à 23h (excepté la veille de «Nocturne»).

Lors des «VRendredi» consacrés à la réalité virtuelle (VR), les participants peuvent jouer ensemble jusqu'à 5 joueurs, en profitant notamment des nouveaux casques VR Meta Quest 3.

Durant les soirées «Vendredi», une grande variété de jeux de société est proposée aux joueurs de tout âge et profil (débutants comme passionnés). «*Nous recommandons ces rendez-vous aux familles, d'autant qu'un animateur est disponible pour vous aider à choisir le jeu qui vous convient le mieux et vous guider en cours de partie, si besoin est*», précise Tomy Duleroy, responsable de l'ID Geek.

Lors de ces soirées, les inscrits ont également accès, en illimité, à la salle de jeux (PC, consoles, etc.).

Réservation sur ideetheque.fr

Tarif : 10€

Prochains rendez-vous :

Les VRendredi : 01/03, 22/03, 5/04, 19/04, de 20h à 23h

Les Vendredés : 15/03, 29/03, 12/04, de 20h à 23h



Atelier Streaming



Vous avez envie de vous lancer sur Twitch et de diffuser («*stream*», en anglais) vos sessions de jeux ? Inscrivez-vous aux ateliers de *streaming* destinés aux adolescents (à partir de 12 ans) et aux adultes. Au cours de ces séances, un animateur vous aide à configurer votre compte Twitch, la principale plateforme de diffusion, et à vous familiariser avec le logiciel de *streaming* OBS. Vous apprendrez également à utiliser le matériel tel que caméra, micro et fond vert !

Réservation sur ideetheque.fr

Tarif : 13€

Prochains rendez-vous : jeudis 7/03 et 25/04, de 10h à 11h30

Initiation à la Réalité Virtuelle pour les séniors



Visiter des musées ou faire du tourisme aux quatre coins du monde, le tout sans quitter l'Idéethèque ? Ce rêve se concrétise pour les séniors grâce aux casques de réalité virtuelle (VR) et à des ateliers d'initiation qui leur sont spécialement dédiés.

Guidés par un animateur, les participants apprennent, dans un premier temps, à se déplacer et interagir avec ce nouvel environnement numérique. Par la suite, il leur est possible de visiter des lieux emblématiques comme Notre-Dame de Paris, admirer les plus grandes peintures de l'Histoire dans une galerie d'art virtuelle ou explorer un tableau de Van Gogh recréé en trois dimensions... Les possibilités sont infinies. Ces ateliers sont programmés certains jeudis de 10h à 12h.

Réservation sur ideetheque.fr

Tarif : 13€

Prochains rendez-vous : jeudis 14/03, 28/03, 11/04, de 10h à 11h30

Cours d'échecs

Depuis janvier, les Pennois peuvent s'initier aux échecs tous les mercredis avec Sébastien Seban. «*On pense souvent, à tort, que les échecs sont inaccessibles, car trop compliqués. J'aimerais casser ce cliché*», explique ce passionné. Ainsi, les novices peuvent apprendre d'abord le déplacement de chaque pièce et rencontrer d'autres joueurs de leur niveau pour progresser ensemble. Au fil des parties, différentes stratégies sont enseignées ainsi qu'une méthodologie de réflexion pour se confronter à toutes les situations de jeu.

Réservation sur ideetheque.fr

Tarif : 7€

Le mercredi de 16h à 17h



Semaine de la petite enfance

Dans le cadre de la Semaine nationale de la petite enfance, la bibliothèque organise une série de rendez-vous qui oriente la lumière vers les tout-petits. On mesure en effet dès le plus jeune âge le rôle primordial que peuvent exercer des structures telles que bibliothèques et médiathèques auprès des enfants. Découvrir, rencontrer, se sociabiliser... et progresser à son rythme vers le langage et la lecture, tout cela peut être éprouvé au contact des livres. Dans cette vocation d'allier apprentissage, culture et plaisir, la bibliothèque s'est associée à la médiathèque de Septèmes-les-Vallons pour vous inviter à partager des expériences enrichissantes avec vos tout-petits!

Du 12 mars au 4 avril

L'exposition *Pomelo, l'éléphant rose* met en scène le célèbre petit pachyderme à travers les illustrations originales de Benjamin Chaud et les réflexions poétiques et philosophiques de Ramona Badescu.
En libre accès

Samedi 16 mars

L'Atelier «Massage bébé bien-être», destiné à acquérir les bons gestes de cette pratique, s'adresse aux parents et à leurs tout-petits dès la naissance jusqu'à six mois (de 10h à 11h), ou aux enfants de 6 mois à 1 an (de 11h à 12h)
Gratuit, sur inscription

Samedi 16 mars

«Signe avec bébé» permet de se familiariser avec ce langage de transition qui peut aider le tout-petit à communiquer plus clairement ses besoins.
De 14h à 15h · Atelier parent-enfant · Gratuit, sur inscription

Samedi 16 mars

Spectacle *Pierre et le Loup* (à partir de 2 ans et demi)
Grâce à une ingénieuse mise en scène avec découpages de papiers et jeux de lumières, Jean-Michel Zurletti revisite le célèbre conte.
De 16h à 16h30 et de 17h à 17h30 · Gratuit, sur inscription

Jeudi 21 mars

Une démonstration des gestes de premiers secours à appliquer aux nourrissons sera présentée par les pompiers du SDIS des Pennes-Mirabeau
De 16h30 à 18h · Atelier destiné aux adultes · Gratuit, accès libre

Vendredi 22 mars

Une séance de lecture d'histoires animée par les «mamies conteuses» de Septèmes-les-Vallons accueille les tout-petits dès le plus jeune âge jusqu'à 3 ans.
Gratuit, libre accès

Inscriptions : bibliresa@vlpm.com ou par téléphone au 04 91 67 17 83



Conférence

«Doper son cerveau avec le sport»

Après les effets de l'amour sur notre cerveau, ce sont les effets du sport sur ce même organe qui feront l'objet d'une nouvelle conférence animée par Sylvie Thirion, maître de conférences à Aix-Marseille Université (Institut de neurosciences des systèmes) et présidente de l'association Valbiome.

Vous y découvrirez que le sport, en plus de ses bénéfices physiques, peut avoir des effets notoires sur le fonctionnement du cerveau, et ce, quel que soit votre âge.

Le sport peut-il réellement diminuer l'anxiété? Augmenter l'intellect? Avoir des effets protecteurs, voire thérapeutiques sur certaines maladies mentales? Les neurosciences nous éclairent sur ces questions et l'apport de telles découvertes.



Jeudi 14 mars à 18h30

Auditorium Maurice Ripert (Idéethèque)
Gratuit · Accueil dans la limite des places disponibles

Rencontre auteurs BD

Anne Bénoliel Defréville et Ismaël Méziane seront les prochains invités de la rencontre auteurs «spéciale BD» qui mettra plus particulièrement en avant la bande dessinée documentaire. En plus de raconter des histoires, ce genre littéraire peut aussi permettre de transmettre des informations documentées sur des thématiques fortes telles que l'écologie ou le racisme. Une orientation suivie par les deux auteurs Anne Bénoliel dans *Mémoires d'un cétacé* (éd. Delcourt) et Ismaël Méziane dans *Comment devient-on raciste?* (éd. Casterman). Samedi 6 avril, jour de la rencontre, tous deux animeront également des ateliers créatifs.

Programme de la journée

Atelier création de pop-up d'après la BD

Mémoires d'un cétacé

d'Anne Bénoliel Defréville

10h-12h · ID 1 (Rez-de-chaussée)

À partir de 6 ans

Gratuit sur inscription

Atelier création de personnages

d'après la BD *Nas* d'Ismaël Méziane

10h-12h · ID 4 (2^e étage)

À partir de 6 ans · Gratuit sur inscription

Rencontre avec Anne Bénoliel Defréville et Ismaël Méziane

14h-16h · Bibliothèque (1^{er} étage)

Tout public Gratuit

Dédicaces en partenariat avec la librairie La Réserve à Bulles

16h-17h30 · Bibliothèque (Rez-de-chaussée)

Tout public

Inscriptions : bibliresa@vlpm.com
et/ou par téléphone au 04 91 67 17 83



SOIRÉES SOLIDAIRES

La Nuit des Étoiles

Ayant à cœur de poursuivre son action caritative, La Porte des Étoiles se mobilise cette année pour Orphéopolis, institution qui œuvre au quotidien pour venir en aide aux orphelins de policiers et aux familles endeuillées. Ce soutien s'exercera grâce à l'organisation de deux soirées de fête, avec les élèves de la Porte des Étoiles qui monteront sur scène le premier jour pour présenter un spectacle de danse et de chant, avant de laisser place au Dj Tom's Events et ses tubes des années 80 jusqu'à nos jours.

Le lendemain, la Saint-Patrick sera célébrée par le groupe de chant adulte de l'association pennoise ; les élèves précéderont le groupe seynois Celt and Pepper qui entraînera le public dans son univers celtique. Compositions personnelles et airs traditionnels venus d'Irlande, d'Écosse et de Bretagne, immergeront le public dans une ambiance particulière, comme en témoigne le fondateur et chanteur du groupe : «*Un monde où les aventures des korrigans, lutins, gobelins et autres êtres peuplant les landes et les mers, vous feront voyager vers d'autres horizons.*» *Dirty Old Town, Tell Me Ma* ou *An Irish Party in Third Class* pour la partie anglophone, *La jument de Michao, Chanj tu* ou *Kost ar choat* pour la bretonne, pourront s'incarner en jig, reel ou polka sur la piste de danse.

Vendredi 15 et samedi 16 mars à 19h30
Salle Tino Rossi
Tarifs : adultes (15€ 1 soirée, 25€ les 2),
moins de 12 ans (10€ 1 soirée, 15€ les 2),
gratuit pour les moins de 5 ans
Renseignements : 06 11 32 72 89
Réservations :



THÉÂTRE

Le Magot

En ce mois de juillet, l'établissement Pizza Chrono est au bord de la faillite. Et on peut en dire autant du couple des propriétaires, Lisa et Lucas, qui tentent désespérément de sauver leur affaire. L'irruption soudaine et pour le moins inattendue de William, jeune vagabond aux poches remplies de lingots d'or, annonce un revirement historique.

Mais si le magot est tentant, il ne se laisse pas facilement approcher surtout quand la famille et ses extravagances entrent en jeu, suivies de policiers sous tension à la recherche de braqueurs en fuite... Bref, tout un lot de complications épiques sans quoi l'histoire n'aurait plus cours.

Composé de six jeunes fraîchement sortis du cours Florent –dont Stanislas Bizeul, auteur de la pièce– ce collectif renoue avec l'esprit Café de la gare, dans la veine de la troupe du Splendid. Le texte drôle, dynamique et dans l'air du temps, retranscrit de façon croustillante l'univers de cette pizzeria où s'abattent les péripéties, avec portes qui claquent et rocambolesques rebondissements. Les comédiens réussissent le pari d'une mise en scène collective, pour créer une pièce au ton léger, enlevé, destiné à réunir le public en famille. Mélange de «*sublime et de grotesque*», la troupe embarque son public pour une soirée jubilatoire et pimentée!

Vendredi 5 avril à 20h30
Auditorium Maurice Ripert
Tarifs : 11€, 8€, 3€
Renseignements : 04 91 67 17 79



THÉÂTRE

Moby Dick d'après Herman Melville

Trajectoire unique, épique et dévorante, la route du capitaine Achab en quête du mythique cachalot blanc a généré l'enthousiasme de générations de lecteurs et suscité les interprétations les plus fouillées, sans cesse réactualisées. Après *Le Vent dans les saules* en 2021, le comédien et metteur en scène pennois Pierre Chabrut s'empare de *Moby Dick*, chef-d'œuvre de la littérature anglo-saxonne, dans une adaptation théâtrale de Fabrice Melquiot.

À lui seul, Pierre Chabrut incarne quatre des personnages principaux de l'histoire et quelques autres, secondaires, soit un équipage tout entier précipité par Achab à la poursuite de l'animal qui un jour lui arracha une jambe. Dialoguant avec lui, protagoniste devenue femme sous la plume de Fabrice Melquiot, *Moby Dick* apparaît par contraste sous la voix grave et posée de Vanessa Fonte. Par elle, l'imaginaire du public vogue au gré de sa perception, laissant deviner un personnage loin du Léviathan décrit par Achab. Cette histoire de vengeance et de cupidité où seule la figure féminine émerge victorieuse, amène à la comparaison avec l'incontournable *Il était une fois dans l'Ouest*. Empruntés au film de Sergio Leone, le rythme tantôt lent, tantôt explosif, la musique, la lumière, sculptent la mise en scène de *Moby Dick* pour mieux donner à éprouver la folie du capitaine se fracassant sur l'insondable mystère de l'existence.

Samedi 13 avril à 15h
Auditorium Maurice Ripert
Dès 7 ans
Tarif : 5€
Renseignements : 04 91 67 17 79



ET AUSSI...

BRADERIE DU SECOURS CATHOLIQUE

Samedi 9 mars de 10h à 16h

1 bis Vieille route de La Gavotte

Le Secours catholique ouvre ses portes pour une vente d'articles (vêtements, chaussures, layette, linge de maison, jouets, bibelots...)

Renseignements : 04 91 24 42 74 (Mme Marras)

JEAN MENCONI ET LE GOSPEL'N'SOUL VOICES

Samedi 9 mars à 21h · Salle Tino Rossi

Soirée organisée par l'Amicale corse.

Chanteur originaire de Corse, Jean Menconi, accompagné de cinq musiciens et du Gospel'N'Soul Voices, propose son répertoire de chants traditionnels corses et de compositions personnelles à la tonalité pop rock.

Tarifs : 28€, gratuit pour les - de 10 ans

Renseignements : 06 72 78 75 21

Billetterie en ligne : helloasso.com

SHOW DU STUDIO MÉLODIE

Samedi 16 mars à 18h · Jas'Rod

L'école de chant présente son «Show du printemps» avec ses chansons de variétés françaises et internationales.

Tarif : 20€ en prévente

Réservation : 06 20 39 75 02

CONCERT CARITATIF

Dimanche 17 mars à 16h

Salle Tino Rossi (ouverture des portes à 15h30)

La chorale Comme un accord et le groupe Cool and the Band chantent au profit de l'association Nouveau Regard sur le Handicap.

1^{re} partie : variété française par Comme un accord2^e partie : musiques actuelles *punchies* par Cool and the Band3^e partie : chœur et atelier commun

Entrée et participation libres. Buvette sur place.

Renseignements : 06 21 32 26 22

DÉCOUVERTE DE L'OPPIDUM DE LA CLOCHE

Samedi 23 mars à 9h

Une marche-découverte du site archéologique de l'Oppidum de la Cloche, classé monument historique, est organisée par L'Association du Patrimoine des Pennes-Mirabeau.

Rendez-vous au Plan des Pennes pour un départ à 9h (retour prévu vers 11h30).

Chaussures de marche indispensables. Sous réserve d'une météo favorable.

Renseignements : 06 09 84 58 01 / 06 87 62 49 79

EXPOSITION

Du 3 au 26 avril · Hall de l'hôtel de ville

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 (vernissage le 3 avril à 18h30)

Illustrateur et peintre, Ludo D. Rodriguez-Pascal expose une décennie de créations où l'univers de la pop culture côtoie des portraits au style réaliste.

Entrée libre et gratuite

DÉCOUVERTE DE LA CAMPAGNE REGGIO

Samedi 6 avril à 9h30

L'Association du Patrimoine des Pennes-Mirabeau organise une balade à la découverte de la Campagne Reggio et de sa bastide du XVII^e siècle.

Départ de l'itinéraire à 9h30 depuis la Place des Célibataires jusqu'à la bastide du Parc Jean Giono où seront présentés l'histoire de l'occupation de l'édifice ainsi qu'une exposition.

Renseignements : 06 09 84 58 01 / 06 87 62 49 79

LA JOURNÉE DES AMIS DES ARTS

Samedi 13 avril de 10h à 18h

Collège Sainte-Élisabeth

L'association Les Amis des Arts propose une journée autour des arts et de l'artisanat avec des rencontres auteurs, des stands d'artisanat, une animation caricatures et une dictée sur un texte de M. Pagnol, accessible à tous.

Renseignements : 06 87 62 49 79

SYNDICAT D'INITIATIVE

SALON DE PEINTURE ET SCULPTURE

Les peintres et sculpteurs vous donnent rendez-vous du 24 au 29 mars de 14h à 18h, salle Tino Rossi.

Le vernissage ainsi que la remise des prix se dérouleront le 23 mars à 18h30 et seront suivis d'un cocktail.

Invité d'Honneur Peinture : José Antignani

Invité d'Honneur Sculpture : Vincent Givrogre

Marraine du Salon : Katy Bonnot-Moineau



Renseignements : 22 rue Raspail

Tel : 04 42 02 55 14

Email : si.lespennesmirabeau@free.fr

Site : tourisme.lespennes.fr

Ouvert du lundi au vendredi, 9h-12h et 13h30-17h30.



Samedi 30 mars

TRIBUTE COLDPLAY

Le quatuor originaire du pays d'Aix, Coldspies, revient sur les années rock de Coldplay et ses albums *Parachutes*, *A Rush of Blood to the Head*, *X&Y*, *Viva La Vida*, etc. plus quelques B-Sides triées sur le volet. Un tribute efficace qui saura ravir les fans du groupe britannique mythique.

Tarif : 15€ sur place, 11€ en prévente (my.weezevent.com)

Dimanche 14 avril

Concert Death metal

PESTILENCE TOUR avec BODYFARM / CARNATION

Tarif : 23.90 € + frais de location



PRINTEMPS DES POÈTES

PROJECTION PHILHARMONIE DE PARIS

Mardi 12 mars de 18h30 à 20h, Auditorium

«Kery James, le poète noir et ses invités».

Voix essentielle du rap politique français, Kery James revisite son répertoire en mode acoustique, entouré d'invités.

Concert enregistré le 4 février 2022.

Gratuit, accueil dans la limite des places disponibles.

CINÉ-LIVRE JEUNESSE (3/6 ans)

Mercredi 13 mars de 15h-16h30, Salle ID 4

Projection accompagnée d'une lecture d'histoires et d'un goûter.

GRATUIT, sur inscription à partir du 21 février.

THÉÂTRE MUSICAL

«De l'eau seulement de l'eau» par Gastine Musique.

Samedi 23 mars à 20h30, Auditorium

Sur les notes du piano, une balade avec les mots de Nazim Hikmet, Adonis, Claude Nougaro... et bien d'autres, nous invite à célébrer l'eau, ce bien si précieux et pourtant menacé.

Tarifs : 11€, 8€, 3€

PÂQUES ET LE PRINTEMPS

HEURE DU CONTE (2-5 ans)

Mercredi 3 avril de 10h30 à 11h30

Rez-de-chaussée de la bibliothèque

Gratuit, sur inscription à partir du 13 mars.

CINÉ-LIVRE JEUNESSE (3-6 ans)

Mercredi 3 avril de 15h à 16h30, salle ID 4

Projection accompagnée d'une lecture d'histoires et d'un goûter.

Gratuit, sur inscription à partir du 13 mars.

ATELIER «TIROIRS SECRETS» (6-8 ans)

Mercredi 10 avril de 14h30 à 15h30

Salle ID 3

Gratuit, sur inscription à partir du 20 mars.

BALLADES DE L'EMMTD

Du 15 au 18 avril de 18h30 à 19h30

Auditorium

Les élèves de l'école municipale de musique, théâtre et danse se produisent en public.

Gratuit, accueil dans la limite des places disponibles.

EXPOSITION DE SCULPTURES

Les élèves de l'école municipale d'arts plastiques exposent leur production de l'année.

Du 15 au 26 avril à la bibliothèque le lundi, mardi, jeudi, vendredi, de 10h à 19h, le mercredi de 9h à 19h et le samedi de 10h à 18h.

Entrée libre et gratuite

Les inscriptions aux ateliers s'effectuent par mail ou par téléphone :
bibliresa@vlp.com
04 91 67 17 83

Le bâtiment (excepté le restaurant Le Midori) sera fermé le lundi 1^{er} avril.

Découvrez l'ensemble de la programmation et des ateliers sur :

ideetheque.fr

100% POUR LES PENNES-MIRABEAU

À l'occasion du conseil municipal du jeudi 26 janvier le groupe «Ensemble pour les Pennes-Mirabeau» de Monsieur Amaro, par l'intermédiaire de Madame Reynaud-Fiorile, épouse de Monsieur Jean Reynaud, président de l'association «Bien vivre aux Pennes-Mirabeau» (apolitique, bien sûr) a durement attaqué la majorité municipale concernant la construction de logements sociaux.

Pour eux, les constructions et la bétonisation de notre commune ne vont pas assez vite! Nous n'en sommes en effet qu'à 8% de logements sociaux alors que la loi en prévoit 25%.

Que fait donc la majorité municipale? Oui, vous avez bien entendu, les mêmes qui vous disent la main sur le cœur défendre votre qualité de vie, nous accusent en conseil municipal de ne pas aller assez vite dans la

construction de logements sociaux.

Le double discours dans toute sa splendeur.

Mais soyez rassurés, si des logements devaient être construits en face de chez eux, ils seraient les premiers à s'en insurger. Les logements sociaux oui, mais pas devant chez eux! Heureusement, la démagogie ne tue pas.

En ce qui nous concerne, nous continuerons à appréhender la problématique de l'aménagement de notre commune de façon responsable, mesurée et soucieuse de la conservation de notre qualité de vie, n'en déplaise à Monsieur Amaro.

Contact : 100pour100plpm@gmail.com

ENSEMBLE POUR LES PENNES-MIRABEAU

LE MAIRE ET SES ELUS ONT REFUSE LA TRANSPARENCE SUR L'ATTRIBUTION DES LOGEMENTS LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DE DECEMBRE 2023.

La délibération que nous avons proposée, demandait la création d'une commission qui soit composée d'au moins un membre de chaque groupe siégeant au conseil, de représentants des habitants et des bailleurs sociaux. Qu'elle définisse des critères précis afin de pouvoir classer clairement les dossiers, de permettre un rôle de veille et d'accompagnement auprès des pennois. Elle aurait permis la transparence et l'équité sur l'attribution des logements sociaux! L'ensemble des conseillers municipaux n'appartenant pas à la liste de M. AMIEL a voté pour cette délibération. Notre Maire, lui, a donné la consigne à sa majorité de voter contre. Sans justification, sans débat, ni argument. Ne

laissant aucune chance, aucune égalité de traitement ni aucune visibilité aux Pennois qui veulent se loger sur notre commune.

La ville est réservataire de plusieurs dizaines de logements sociaux. Mais à l'heure actuelle, seul le Maire choisit qui est dans ses bonnes grâces pour accéder à un logement. C'est ce qu'on appelle couramment le fait du Prince. Une pratique électorale d'un autre temps. Que la majorité actuelle continue de soumettre ce droit à des tractations d'influence est honteux. Pour rappel la définition du clientélisme est le fait de chercher à élargir son influence en accordant des privilèges. Cependant, l'accès à un logement n'est pas un privilège, c'est un droit! La loi le dit depuis 1990 : «Garantir le droit au logement constitue un devoir de solidarité pour l'ensemble de la nation.»

Tout le monde sait que la majorité de M. AMIEL laisse entendre que beaucoup de choses ne s'obtiennent que grâce à lui. Cependant, l'accès à un logement social, une autorisation de permis de construire, ou tout autre acte administratif est une responsabilité de la mairie. Ce n'est pas un cadeau fait par un élu et ça ne devrait jamais l'être. Il faut que ça change!

Vos élus : Joëlle REYNAUD FIORILE, Cathia DELAVEAU, Solange GORLIER LACROIX, Jean-Claude CABRAS, Michel SCAMARONI et Romain AMARO
ensembleplpm.fr - 06 12 99 98 18

PRÉSERVER LES PENNES-MIRABEAU - RASSEMBLEMENT NATIONAL

Nous venons de vivre la légitime colère des agriculteurs. Ils travaillent dur, 70H par semaine, pour, parfois toucher le RSA. Soumis à une concurrence mondiale et déloyale, à cause des accords de libre-échange avec des pays qui n'ont pas les mêmes normes environnementales, sociales et aux charges dérisoires, nos paysans ne peuvent pas faire face.

87% des Français ont applaudi ce mouvement et bien sûr notre Maire, s'est déclaré soutien des agriculteurs! Il fustige au passage les accords de libre-échange, la concurrence déloyale, les directives européennes... sans renier sa préférence pour le choix de l'UE et sa politique générale! C'est pourtant bien celle-ci qui est responsable des problèmes actuels.

Bien qu'il s'en défende, les liens entre M Amiel et le Président restent intacts. Notre Maire n'a pas décliné

l'invitation à l'Élysée en fin d'année dernière!

Nous lui avons demandé de faire une minute de silence au conseil municipal pour la mémoire d'une agricultrice, Alexandra et de sa fille, tuées sur un barrage par un chauffeur sous OQTF. Refus de sa part. Dans notre ville, les belles paroles ne sont jamais suivies d'actes. Une charte paysagère a été adoptée, afin que notre ville garde son aspect Provençal. Idée plutôt bonne. Mais pourquoi fait-on construire de grands immeubles cubiques autour de l'église St Elisabeth, des immeubles à l'entrée de la Gavotte ou bien une Mairie et une idéethèque ultra moderne bien loin du style Provençal?

L'insécurité progresse chez nous, agressions, cambriolages, vols, dégradations... Pour M le Maire, aucun problème d'insécurité aux Pennes-Mirabeau.

Les victimes apprécieront.

Nous remarquons que l'opposition parle comme nous et reprend nos propositions en matière d'insécurité (fin de la police la nuit, extinction de l'éclairage public). Bien que ces élus parlent comme le RN aux habitants, lorsqu'ils sont à la Mairie ils soutiennent l'action de la majorité. Exemple l'animation de prévention, très coûteuse, déjà testée, Echec complet.

Contact : Maximilien Fusone au 06 03 45 45 78
et par mail lespennes.bleumarine@gmail.com

NOUS PENNOIS, ÉCOLOGISTES, CITOYENS, SOLIDAIRES

Lors du conseil municipal de décembre d'une délibération qui visait signer une convention avec l'association «La maison de l'apprenti» dont le but est de faire de la prévention pour des jeunes en difficulté, n'a pas fait l'unanimité à deux voix près.

Or ces actions de prévention sont faites pour agir en amont des problèmes et présentent de nombreux avantages pour notre société.

D'abord, elles identifient précocement les problèmes pour éviter que ceux-ci ne s'aggravent et par la même préviennent les comportements à risque par une prise de conscience de leurs conséquences.

Elles développent leurs compétences sociales, telle que la gestion des émotions qui les aide à mieux s'adapter aux différentes situations de la vie quotidienne et à interagir de manière positive avec

leur environnement. Elles interviennent aussi sur la délinquance en les éloignant autant que faire ce peut des influences négatives en les orientant vers des activités positives.

Elles renforcent l'estime de soi car elles leur donnent les outils pour gérer les échecs, en valorisant leurs compétences et en les encourageant à se fixer des objectifs réalisables. Ceci contribue à leur redonner confiance en eux et à les motiver pour s'engager dans un parcours positif.

Et bien sûr l'association leur permet aussi d'accéder aux ressources adaptées en matière de santé, de logement, d'éducation, d'emplois, etc... et donc stabilise leur vie future.

Comme toute évaluation dans le social, évaluer l'impact de ces actions est difficile, mais il est

fondamental d'aider ces jeunes desservis par la vie à devenir des adultes responsables. La société doit être là pour les soutenir.

Je lisait récemment avec ravissement, un article scientifique qui expliquait que les humains étaient génétiquement programmés pour s'entraider. Visiblement, des mutations génétiques se sont déjà opérés!

Rosy INAUDI
pour «Nous Pennois, écologistes, citoyens, solidaires»
rosyinaudi1@gmail.com

PERMANENCES	RENDEZ-VOUS AVEC M. LE MAIRE Adressez votre demande à l'attention de M. le Maire : soit par mail sur cab.maire@vlpm.com , soit par courrier à «BP 28 / 13758 Les Pennes-Mirabeau Cedex	Sur rendez-vous	Hôtel de Ville 223, avenue François Mitterrand Les Pennes-Mirabeau	PRATIQUE 09 69 36 24 12
	ADJOINTE AU MAIRE Mme. Joëlle Baltz, adjointe déléguée à l'Espace Famille, reçoit les Pennois souhaitant des informations ou exposer leurs éventuelles difficultés	Permanence les 1 ^{ers} mercredi de chaque mois 15h-18h sur rendez-vous	Hôtel de Ville 223, avenue François Mitterrand Les Pennes-Mirabeau	04 91 67 16 61
	CONSEILLÈRE DÉPARTEMENTALE Mme Agnès Amiel reçoit sur rendez-vous	Permanence le 2 ^e mardi du mois à partir de 18h	Salle des Bouroumettes, 7 chemin de Pierrefeu (à côté de la crèche) Les Pennes-Mirabeau	04 13 31 12 31
	CONSEILLER RÉGIONAL M. Maximilien Fusone reçoit sur rendez-vous	Permanence les mercredis à partir de 17h30	Salle des Bouroumettes, 7 chemin de Pierrefeu (à côté de la crèche) Les Pennes-Mirabeau	06 03 45 45 78 maximilien.fusone@gmail.com
	DÉPUTÉ M. Mohamed Laqhila, Député des Bouches-du-Rhône M. Bernard Fiochi, Collaborateur parlementaire de M. Mohamed Laqhila	Sur rendez-vous : les lundis et vendredis (M. Laqhila) Tous les jours (M. Fiochi)	Office Meeting 485, rue Marcellin Berthelot 13290 Aix-en-Provence	06 14 33 85 94
	MÉDIATEUR DE LA RÉPUBLIQUE Sur rendez-vous, les administrés qui s'estiment victimes d'un dysfonctionnement des services publics et assimilés	Permanences suspendues jusqu'à nouvel ordre	Mairie : 7, rue P. et M. Curie Aix-en-Provence MJD : bât i2, 2, rue Raoul Follereau Aix-en-Provence	04 42 91 93 95 04 42 20 90 32
	ORDRE DES AVOCATS Consultations gratuites pour les moins de 18 ans	le mercredi 14h30-16h30	Palais de justice, Place Verdun Aix-en-Provence	04 42 21 72 30
	PERMANENCES NOTARIALES	Sur rendez-vous : Le 1 ^{er} jeudi de chaque mois 9h-12h	Service de l'Aménagement du territoire et de la politique de l'habitat 22, rue Saint Dominique - Les Cadeneaux 13170 Les Pennes-Mirabeau	www.urbanisme.lespennes.fr
	ÉCRIVAIN PUBLIC Permanences assurées par Mmes. Le Deuff et Spisso.	Sur rendez-vous	CCAS des Pennes 8, avenue du Général Leclerc	04 91 67 17 37

PERMANENCES JURIDIQUES	CONCILIATEUR DE JUSTICE M. Edouard Alexander reçoit sur rendez-vous	Le 1 ^{er} mercredi du mois de 14h à 17h		
	CONSULTATION JURIDIQUE (CDAD) Sur rendez-vous	Le 3 ^{ème} mercredi de chaque mois 9h-12h sur rendez-vous	Espace France Services Impasse Merlusse Parc Saint Georges La Gavotte	04 91 67 17 88
	APERS (ASSO. AIXOISE DE PRÉVENTION ET DE RÉINSERTION SOCIALE) Service d'aide aux victimes d'infraction pénale	Permanences sur rendez-vous les 2 ^{ème} (au CCAS), et 4 ^{ème} jeudis du mois (à l'Espace France Services). 9h-12h		

ACTION SOCIALE	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE	Chef-lieu : du lundi au vendredi 8h30-12h et 13h-17h30 mercredi de 8h30 à 12h & permanence téléphonique de 13h30 à 17h30	Chef-lieu : 8, avenue Général Leclerc (Parking de La Poste)	04 91 67 17 37
	ESPACE FRANCE SERVICES	Du lundi au vendredi 8h30-12h15 et 13h-17h30	Impasse Merlusse Parc Saint Georges La Gavotte	04 91 67 17 88/89
	CAF 13 Permanences téléphonique de la CAF	Tous les jours de 13h30 à 16h30		04 86 17 91 97 www.caf.fr
	CARSAT SUD-EST (CAISSE D'ASSURANCE RETRAITE ET DE LA SANTÉ AU TRAVAIL)	Du lundi au vendredi 8h30-12h et 13h-16h	L'Atrium bât. A 4, av. M. Pagnol Aix-en-Pce 10 av. José Nobre Martigues (mardis seulement)	39 60 (particuliers) 0821 10 13 13 (sociétés) www.carsat-sudest.fr
	EPE (ÉCOLE DES PARENTS ET DES ÉDUCATEURS) Permanences d'écoute assurée par un psychologue, sur rendez-vous.	Deux mercredis et un samedi par mois	13, rue Jean Aicard les Cadeneaux 13170 Les Pennes-Mirabeau	04 42 59 64 53
	CPAM DES BOUCHES-DU-RHÔNE (ASSURANCE MALADIE)		CPAM 13 13421 Marseille cedex 20	36 46 www.ameli.fr

EMPLOI/LOGEMENT	DEMANDES DE LOGEMENTS SOCIAUX ET EMPLOIS La demande de rendez-vous s'effectue les lundis, mardis et mercredis, de 9h à 12h.	Permanence 2 mardis par mois de 9h à 12h	Hôtel de ville (Mairie) 223, avenue François Mitterrand Les Pennes-Mirabeau	09 69 36 24 12
	PÔLE EMPLOI Les demandeurs d'emploi de la commune sont accueillis, sur rendez-vous, à l'antenne de Marignane	Du lundi au jeudi de 8h30 à 16h15 Le vendredi de 8h30 à 12h30	Le Floricity Bâtiment A ZAC Bausset-Florides - RD9 13700 Marignane	3949 www.pole-emploi.fr
	BUREAU MUNICIPAL DE L'EMPLOI MISSION LOCALE Informations sur la recherche d'emploi et la formation	Sur rendez-vous		004 91 67 17 88 Fax 04 91 67 16 93 emploi@vlpm.com
	PLIE (PLAN LOCAL D'INSERTION POUR L'EMPLOI) Pour toutes les personnes en difficulté d'accès à l'emploi	Sur rendez-vous	Espace France Services Impasse Merlusse Parc Saint Georges La Gavotte	04 42 52 80 10
	ADIL 13 (AGENCE DÉPARTEMENTALE POUR L'INFORMATION SUR LE LOGEMENT DES BOUCHES DU RHÔNE) Conventionnée par le ministère chargé du Logement, elle a pour vocation d'offrir au public des conseils juridiques, financiers et fiscaux sur toutes les questions relatives à l'habitat.	Sur rendez-vous : les 1 ^{er} et 4 ^e vendredis de chaque mois 9h-12h	Service de l'Aménagement du territoire et de la politique de l'habitat 22, rue Saint Dominique - Les Cadeneaux 13170 Les Pennes-Mirabeau	www.urbanisme.lespennes.fr
	CAUE (CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT) Architecte conseil du CAUE M. Olivier Mollet	Sur rendez-vous : Les 1 ^{er} et 3 ^e mercredis de chaque mois 9h-12h		
	RAMASSAGE DES DÉCHETS À DOMICILE Encombrants et déchets verts			

DÉCHETS	DÉPÔT EN DÉCHETTERIE (pour les particuliers) Déchets dangereux, encombrants, gravats, ferrailles, végétaux, huiles de vidange, piles, batteries, pots de peinture, huile végétale	Du lundi au samedi 9h-12h 14h-18h et dimanche et jours fériés 9h-12h	La Grande Colle Est, Les Pennes	0800 94 94 08

Rdv encombrants
N° 3512287

COLLECTE DES ENCOMBRANTS SUR RENDEZ-VOUS

NOUVEAU NUMÉRO GRATUIT*

0800 94 94 08

* Du lundi au vendredi de 8h à 18h30 (hors jours fériés)
et le samedi de 7h30 à 17h30 sans interruption.